

DEJEPS

Perfectionnement Sportif

> Mention Handisport

Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Code RNCP 37364

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Si tu as à cœur de devenir un expert dans le domaine du sport adapté aux personnes en situation de handicap et que tu désires jouer un rôle crucial dans l'inclusion et le développement de ces publics spécifiques, alors notre formation **DEJEPS Perfectionnement Sportif Mention Handisport** est le chemin vers une carrière épanouissante et impactante. Ce programme est spécialement conçu pour former des professionnels compétents et engagés, capables de relever les défis uniques du sport adapté.

Le titulaire du DE JEPS Perfectionnement Sportif Mention Handisport sera amené à la :

- > Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel
- > Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel
- > Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement en handisport
- > Encadrement du handisport en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Compétence · Concevoir un projet d'action

- Concevoir un projet d'action
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif "handisport"
- Encadrer la pratique handisport en sécurité



FORMATION

Durée

11 mois en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre

Lieux de formation possibles

> IRFH - Dardilly (69)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés *Opérateurs de Compétences



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > DES JEPS Direction de Structure et/ou de Projet (niveau BAC +3)

Emplois accessibles

> **Divers secteurs** : structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant

> **Postes** : entraîneur, formateur, éducateur sportif, gestionnaire de structure, agent de développement, chargé de missions, coach handisport **auprès de publics en situation de handicap moteur ou sensoriel dans un champ multidisciplinaire.**



PRÉ-REQUIS

> **Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus*** le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique.

1. Produire l'attestation «prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes :

- > Attestation de formation aux premiers secours» (AFPS) ;
- > Premiers secours en équipe de niveau 1» (PSE 1) en cours de validité ;
- > Premiers secours en équipe de niveau 2» (PSE 2) en cours de validité ;
- > Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence» (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- > certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)» en cours de validité.

2. justifier d'une expérience d'encadrement sportif de 120 heures minimum
3. réaliser un parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en handisport faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.
- > Production d'un document présentant la conception, la coordination, la conduite et l'évaluation d'un projet d'enseignement en activités physiques et sportives handisport.
- > Mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en handisport suivie d'une phase de bilan et d'analyse de la séance faisant l'objet d'une présentation aux évaluateurs puis d'un échange avec ces derniers.
- > Production d'un document présentant une planification annuelle de séances d'entraînement réalisée et mise en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique assortie de son évaluation, l'analyse des besoins des sportifs, la détermination d'objectifs et l'analyse de la discipline présentée.
- > Mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans une discipline au choix du candidat, suivie d'un entretien.
- > Production d'un document portant sur la conduite d'une action de formation en handisport faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37364/>